

COMMUNE D'EPIAIS-RHUS (Val d'Oise)
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le jeudi dix juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre STALMACH, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre STALMACH, Maire, Brahim MOHA, Marie BRUYANT adjoints au maire, Catherine DEMANGE, Marc BATHELIER, Catherine CHARAIRE Martine CASTRO, Françoise BOUDEAU, Cécile DOUHAIRET, Carole GILBERT, Alain GOUIRAN, Nicole STALMACH, conseillers municipaux

Absents représentés : Daniel FRITSCH pouvoir à Alain GOUIRAN, Dominique LOIZEAU pouvoir à Brahim MOHA, Angélo NORIS pouvoir à Jean-Pierre STALMACH,

Le quorum est atteint.

Mme Marie BRUYANT a été désignée secrétaire de séance

L'approbation du compte-rendu de la séance du 26 juin 2014 est reportée à une séance ultérieure.

1) Plan Local d'Urbanisme : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28/09/2011 prescrivant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et fixant les modalités de la concertation ;

Vu les différentes réunions avec les personnes publiques associées ;

Sur l'avis favorable de la commission en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les orientations stratégiques du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Après avoir entendu la position des différents Conseillers Municipaux présents et en avoir débattu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

A Epiais-Rhus, le 11 juillet 2014

Le Maire,
Jean-Pierre STALMACH